

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »
REUNION DU 12/03/2024
DECISION N° 20240312_B_040

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS, Nathalie JOLIVET,
Martine GINET

Était excusée représentée : Christine BONNEFOY : Pouvoir à
M. GIRODET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'Eau :
**Objet : Création de réseaux d'Eau Potable sur le territoire de la communauté de
communes Loire Semène : Convention de participation financière à passer avec le
Syndicat des Eaux de la Semène dans le cadre de la création de réseaux d'Eau
Potable pour desservir la ZA de Bramard et sécuriser les ressources en eau du
territoire**

Le Bureau,

N° 20240312_B_040

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de participation financière à passer avec le Syndicat des
Eaux de la Semène dans le cadre de la création de réseaux d'Eau Potable pour
desservir la ZA de Bramard et sécuriser les ressources en eau du territoire,
- Et autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

*Cette décision se substitue à la décision n° 20221025_B_110 du bureau
communautaire du 25 octobre 2024*

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 12 mars 2024

Le Président

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240312-20240312_B_040-AU
Reçu le 12/09/2024

